CA Reims Métropole (Siren : 200033686)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Reims
Arrondissement	Reims
Département	Marne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	24/08/2012
Date d'effet	01/01/2013

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	Mme Catherine VAUTRIN

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	9 place Hôtel de ville
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	51096 REIMS cedex
Téléphone	03 26 35 37 39
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	223 087

Densité moyenne	1 289,74

Périmètre

Nombre total de communes membres : 16

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
51	Bétheny (215100504)	6 556
51	Bezannes (215100538)	1 533
51	Cernay-lès-Reims (215100983)	1 306
51	Champfleury (215101072)	533
51	Champigny (215101106)	1 387
51	Cormontreuil (215101619)	6 170
51	Prunay (215104167)	1 067
51	Puisieulx (215104175)	408
51	Reims (215104217)	185 868
51	Saint-Brice-Courcelles (215104399)	3 477
51	Saint-Léonard (215104571)	102
51	Sillery (215104993)	1 705
51	Taissy (215105214)	2 352
51	Tinqueux (215105321)	10 300
51	Trois-Puits (215105420)	156
51	Villers-aux-Noeuds (215105842)	167

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 34

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Autres énergies ** En matière de développement durable : - soutien au développement des énergies renouvelables.*
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution) ** Assainissement des eaux usées et, si des mesures doivent être prises pour assurer la maîtrise de l'écoulement des eaux pluviales ou des pollutions apportées au milieu par le rejet des eaux pluviales, la collecte et le stockage de ces eaux ainsi que le traitement de ces pollutions dans les zones délimitées par la communauté en application des 3° et 4° de l'article L. 2224-10.*
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Lutte contre les nuisances sonores
- Qualité de l'air ** Lutte contre la pollution de l'air.*
- Autres actions environnementales

** En matière de développement durable : - soutien aux actions de préservation de la biodiversité. - soutien au développement des circuits courts et de l'agriculture durable. * En matière de gestion des eaux : - entretien et restauration des rivières Vesle et Muire. - mise en ?uvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux.*
Politique de la ville
- Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale
Dispositifs locaux de prévention de la délinquance
- Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance ** Dispositifs locaux, d'intérêt communautaire, de prévention de la délinquance.*
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)
Développement et aménagement social et culturel
- Actions de soutien à l'enseignement supérieur ** Promouvoir l'implantation de nouvelles formations, inciter et participer à l'implantation de nouveaux établissements d'enseignement et de recherche dans les domaines de pointe. * Favoriser l'accueil des chercheurs. * Encourager l'interface laboratoires de recherche / universités / entreprises. * Soutien aux actions de développement de l'enseignement supérieur et de l'université, à l'exception de l'installation et du soutien au fonctionnement de la fondation nationale des sciences politiques.*
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Constitution de réserves foncières ** Réserves foncières pour la mise en ?uvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat.*
- Organisation des transports urbains ** Organisation des transports urbains au sens du chapitre II du titre II de la loi n° 82-1153 du 30 décembre 1982 d'orientation des transports intérieurs, sous réserve des dispositions de l'article 46 de cette loi. A ce titre, la communauté peut organiser un service de mise à disposition de bicyclettes en libre-service.*
- Etudes et programmation ** Études d'urbanisme, hors urbanisme réglementaire.*
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
- Politique du logement non social
- Politique du logement social
- Politique du logement étudiant
- Action et aide financière en faveur du logement social d'intérêt communautaire
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire
- Amélioration du parc immobilier bati d'intérêt communautaire
Infrastructures
- Eclairage public ** Éclairage public de toutes les voies publiques (y compris les pistes cyclables) et des monuments à l'exclusion des illuminations liées aux fêtes et manifestations.*
Autres
- Préfiguration et fonctionnement des Pays

- Gestion d'un centre de secours ** Participation au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).*
- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...) ** Aménagement numérique du territoire. * Création et gestion du système de gestion des données localisées.*
- Autres ** Lutte contre l'incendie dans les conditions fixées au chapitre IV du titre II du livre IV de la première partie du code général des collectivités territoriales et des conventions de transfert du Centre de Secours contre l'Incendie au Service Départemental d'Incendie et de Secours. * En matière d'aménagement : - élaboration et révision du projet d'agglomération, - participation à l'animation du Pays. * Fourrière automobile. * Création, entretien et gestion des jardins familiaux propriétés de la communauté. * Création, entretien et gestion des jardins familiaux propriétés de la communauté. * Étude et réalisation de la coulée verte à l'échelle de l'agglomération et entretien des équipements propriétés de l'intercommunalité. * Étude et réalisation de la trame verte et bleue de l'agglomération. * Aménagement et entretien des abords du canal et de la Vesle permettant la réalisation de liaisons douces (piétons, cyclistes) à l'échelle de l'agglomération. * Protection et mise en valeur de l'environnement du territoire communautaire situé dans le Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims. * En matière d'archéologie préventive : - opérations de diagnostics et de fouilles. L'intercommunalité a également compétence pour intervenir dans l'ensemble des missions de la chaîne archéologique inhérente à un opérateur public de collectivité. Outre les opérations de diagnostics réalisées sur le territoire de la communauté, l'intercommunalité est compétente pour réaliser des opérations de fouilles tant pour les personnes publiques que pour les personnes privées dans et hors de l'espace communautaire.*
Production, distribution d'énergie
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
51	Syndicat mixte d'étude et de programmation de la région urbaine rémoise (SIEPRUR) (255101974)	SM fermé	296 950
51	Syndicat mixte de réalisation et de gestion du Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims (255100075)	SM ouvert	387 416
51	Syndicat Mixte de Transport Suburbain de Reims (200025302)	SM ouvert	223 087
51	Syndicat mixte d'aménagement du bassin de la Vesle (S.I.A.BA.VE) (255100067)	SM fermé	250 460
51	Syndicat Mixte du Nord Rémois (200029239)	SM ouvert	241 700

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)